

INSCRIPTIONS :

Pour une des sessions de formation
inscription auprès de l'IFME - Formation continue
à l'attention d'Anne MONETA
Téléphone : 04 66 68 99 60
E-mail : formation.continue@ifme.fr

N° de déclaration FC : 91300251330
N° Siret : 422 658 625 00047

Pour toutes informations complémentaires
vous pouvez contacter :

Corinne SIBILLE, APAFASE - IFME
Téléphone : 04 66 68 99 60
E-mail : formation.continue@ifme.fr

ou

Jacqueline PÂRIS, IRTS - L-R
Téléphone : 04 67 07 02 53
E-mail : jacqueline.paris@irts-lr.fr

L'APAFASE-Gard-IFME et
L'IRTS - Languedoc-Roussillon
vous invitent à découvrir la formation :

Assistant de Soins en Gériatrie

Coût total: 1 610 € / personne
Session de 140 heures sur 20 jours en discontinu

IFME
2117 chemin du Bachas
30000 Nîmes
Téléphone : 04 66 68 99 60
Télécopie : 04 66 68 99 61
E-mail : contact@ifme.fr
Site : www.ifme.fr

IRTS-LR
1011, rue du Pont de Lavérune
CS 70022
34077 Montpellier Cedex 3
Téléphone : 04 67 07 02 30
Télécopie : 04 67 47 28 46
E-mail : contactmontpellier@irts-lr.fr
Site : www.irts-lr.fr

Public visé :

La mesure 20 du Plan Alzheimer 2008-2012 prévoit la professionnalisation des **Aides-Soignants**, des **Aides Médico-Psychologiques** « en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées ».

Objectifs :

Objectif général :

l'acquisition de compétences des personnels qualifiés validant leurs aptitudes à exercer auprès de personnes âgées dépendantes et/ou présentant une forte réduction et une altération de leurs fonctions cognitives, psychiques et relationnelles. C'est dans la perspective de maintenir à la fois la qualité de vie des malades, de permettre le ressourcement des familles et d'améliorer le confort des professionnels au travail que notre projet pédagogique s'enracine.

objectifs pédagogiques :

- ◆ augmenter la capacité réflexive des professionnels devant les états et les manifestations troublés des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer,
- ◆ développer un mode d'intervention adapté à leurs compétences et leurs capacités réduites,
- ◆ s'inscrire dans l'équipe pluri-professionnelle.

Déroulement de la formation :

Pour l'année 2011 nous ouvrons 2 sessions de formation :

- ◆ Mai, juin, septembre et octobre 2011
- ◆ Septembre, octobre, novembre et décembre 2011

Ces sessions pourront s'organiser à Nîmes et/ou à Montpellier sous réserve d'un effectif minimum de 15 personnes.

Cette formation de 140 heures s'inscrit dans une dynamique d'alternance avec l'exercice professionnel.

Contenu et démarche pédagogique

La formation est structurée en **5 domaines de formation** correspondant aux compétences définies dans le référentiel donné par l'annexe IV de l'arrêté du 23 juin 2010.

DF1 : concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne

DF2 : aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne

DF3 ; mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive.

DF4 ; comprendre et interpréter les principaux paramètres de l'état de santé

DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

La démarche pédagogique consiste à rendre l'A.S.G. acteur et auteur de sa formation. Le partage de son expérience professionnelle alimentera le cursus : ateliers d'études de situations, d'analyse des pratiques, de jeux de rôle, exposés « techniques » oraux et notes écrites innoveront la mise en œuvre du programme d'acquisition des compétences.

Le choix de l'élaboration d'un carnet de bord circulant entre les A.S.G. et les experts est l'expression de cette dynamique d'interactions que nous avons souhaitée productive, qui conduira à l'écriture d'un guide transversal aux cinq domaines de formation, guide de projet, d'observation et d'interprétation, d'animation et de co-animation, de suivi sanitaire et de veille.

Suivi et évaluation de la formation

Des phases d'évaluation formative intermédiaire et finale encadreront l'accompagnement des stagiaires. Le dispositif d'évaluation comprend une étude de cas, deux QCM, la soutenance orale du guide de l'ASG. Les responsables veillent à unifier ce protocole d'évaluation continue et la délivrance de l'Attestation de formation d'Assistant de Soins en Gériatrie.

Intervenants :

Un plateau technique de 20 formateurs, professionnels, universitaires, chercheurs qualifiés apportera ses expertises dans les divers champs de connaissance de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées par ses approches juridique, médicale, psychologique, thérapeutique, rééducative...